

# Pollénie, Mouche domestique et Drosophile

## POLLÉNIE

### Identification et caractéristiques

La pollénie du lombric (*Pollenia rudis* L.) appartient à l'ordre des diptères. Elle ressemble à la mouche domestique, mais elle est plus grosse et plus foncée. Toutefois, son comportement malhabile permet de la distinguer des mouches domestiques.

Les pollénies sont des parasites des vers de terre (lombrics). Vers la mi-été ou à l'automne, les adultes sortent du sol puis s'accouplent et pondent des œufs dans des crevasses du sol. Après 3 à 7 jours, les œufs éclosent et la larve de premier stade se fraie un chemin à l'intérieur de la cavité du corps d'un lombric. La larve y hiberne jusqu'au printemps suivant et commence alors à manger son hôte pendant une période qui dure jusqu'à 19 jours.

Après la mue, elle commence la troisième et dernière étape de son stade larvaire. La larve finit d'ingérer ce qui reste de son hôte et entre dans le sol où elle prend la forme de puppe pendant environ 10 semaines, bouclant ainsi le cycle de vie de l'insecte.

À l'automne, on peut voir les pollénies adultes qui se dorment au soleil sur les parois des habitations avant d'hiverner.

### Dommmages

Les pollénies ne causent pas de dommage, mais leur présence à l'intérieur des habitations est désagréable.

### Détection et suivi

Les pollénies entrent dans les bâtiments à l'automne pour y hiverner. Elles s'agglutinent en grappe, (d'où leur nom en anglais *cluster fly*) dans les murs, les greniers ou tous les interstices.



**Pollénie**

Source : Maheu & Maheu

### Prévention

Pour limiter l'introduction des pollénies à l'automne, il est conseillé de **calfeutrer** les fenêtres et les portes, de garder les **moustiquaires en bon état** et de poser des moustiquaires aux événements et aux autres types d'ouvertures permettant la circulation de l'air.

### Contrôle physique

Si malgré tout, des pollénies réussissent à pénétrer à l'intérieur du bâtiment, vous pouvez procéder au **ramassage à l'aide d'un aspirateur** et mettre ensuite le sac au rebut.

## Contrôle avec pesticides

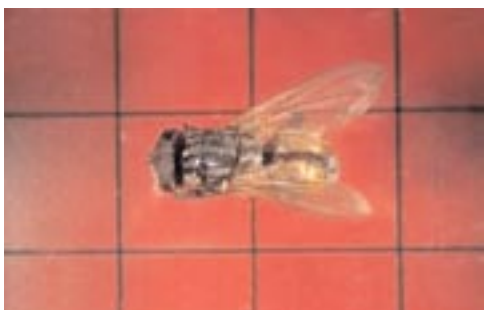
En dernier recours, quand les actions préventives et le contrôle physique (l'aspirateur) ne sont pas suffisants pour régler le problème, seul un professionnel en extermination, **détenteur du permis C5 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**, peut utiliser **la cyfluthrine**, un pesticide autorisé par l'article 32 du Code de gestion des pesticides. Le recours à cet ingrédient actif exige la production d'un avis au moins 24 heures à l'avance pour informer l'administration des motifs justifiant son application et indiquant le numéro d'homologation du pesticide ainsi que la date et l'heure projetées de l'application.

L'application de la cyfluthrine doit de plus s'effectuer en dehors des périodes de services de garde ou éducatifs et un délai de 12 heures doit être respecté avant la reprise des services.

**Lorsqu'on utilise des pesticides, il faut toujours lire attentivement l'étiquette et suivre à la lettre le mode d'emploi.**

## MOUCHE DOMESTIQUE

*Musca domestica* est la plus commune des mouches. C'est l'insecte ayant la plus vaste aire en répartition dans le monde.



**Mouche domestique**

Source : Maheu & Maheu

Après avoir émergé de la puppe, la mouche adulte cesse de grandir et vit environ de 15 jours à 1 mois. La femelle peut s'accoupler 36 heures après l'émergence de la puppe. Normalement, la femelle ne s'accouple qu'une seule fois, stockant le sperme pour l'utiliser lors de plusieurs pontes d'œufs.

La mouche nettoie fréquemment ses yeux avec ses pattes antérieures et époussette ses pattes en les frottant ensemble. Elle fait cela car la plupart de ses récepteurs du goût et de l'odorat se situent sur les pattes.

### Domages

Les mouches sont des vecteurs de maladies. Elles peuvent être porteuses de plus d'une centaine d'agents pathogènes, tels que la salmonelle en raison de leurs habitudes alimentaires (matières organiques, déchets, excréments, etc.).

### Prévention

La clé du contrôle des mouches réside dans une bonne gestion des déchets alimentaires.

Il est donc conseillé :

- d'éliminer les déchets alimentaires dans des poubelles hermétiquement fermées;
- de nettoyer fréquemment les poubelles;
- de rincer les emballages contaminés par des matières riches en protéines ou en sucres et destinés au recyclage ou à la réutilisation;
- de mettre les aliments à l'abri;
- de s'assurer que les moustiquaires sont en bon état;
- d'installer des moustiquaires dans les ouvertures de ventilation.

## Identification et caractéristiques

L'adulte mesure de 5 à 8 mm de long. Le corps entier est recouvert de poils. La mouche possède des yeux composés rouges. La femelle est légèrement plus grosse que le mâle. Les pièces buccales de la mouche forment une trompe se terminant par deux coussinets munis de pores, par lesquels la mouche aspire sa nourriture.

Chaque femelle peut pondre de 500 à 1000 œufs sur de la matière organique. Les œufs sont blancs et mesurent environ 1,2 mm de long. Au bout d'une seule journée, les larves (asticots) en sortent et se nourrissent de matière organique. Les asticots sont blancs et font de 3 mm à 9 mm de long. À la fin de la troisième mue, les asticots rampent vers un endroit frais et sec pour se transformer en puppe de couleur rougeâtre ou brune et mesurant environ 8 mm de long.

## Détection et suivi

Quand le froid arrive, les adultes cherchent des endroits pour passer l'hiver. On trouve parfois, entre les fenêtres et les moustiquaires, des mouches qui semblent mortes, mais en réalité, elles sont au repos et n'attendent que la chaleur pour reprendre leurs activités.

## Contrôle physique

Il existe des pièges à mouche, comme le papier tue-mouches, qui permettent de contrôler une plus grande quantité de mouches que la tapette, communément appelée tapette à mouches ou tue-mouches. Les pièges lumineux donnent également de bons résultats.

## Contrôle avec pesticides

Aucun pesticide n'est listé dans l'annexe II ou dans l'article 32 du Code de gestion des pesticides pour contrôler les mouches dans les services de garde et éducatifs.

La prévention et le contrôle physique sont suffisants pour éviter et résoudre les problèmes de présence de mouches à l'intérieur de l'établissement.

# DROSOPHILE

## Identification et caractéristiques

La drosophile, communément appelée mouche à vinaigre ou mouche à fruit, appartient à l'ordre des diptères. Il existe plusieurs centaines d'espèces de drosophile. C'est la *Drosophila melanogaster* Meigen qui est la plus connue et que l'on trouve le plus souvent dans les bâtiments.



### Drosophile

Source : Maheu & Maheu

La drosophile est une petite mouche jaune et brunâtre de 3 mm à 4 mm de long. Elle a des yeux composés rouge vif et deux larges ailes ovales.

La femelle pond des centaines d'œufs allongés et blanchâtres, difficiles à voir à l'œil nu. Elle dépose ses œufs sur des fruits ou d'autres matières humides ou en fermentation.

La larve est blanchâtre et n'a pas de pattes. La drosophile vit sous forme de larve durant 5 à 6 jours environ. Elle mue 2 fois et au troisième stade larvaire, elle se déplace vers un milieu plus sec pour se transformer en nymphe.

Après 5 jours environ, la drosophile émerge et est prête à s'accoupler. La durée de vie est de plusieurs semaines.

Les larves se nourrissent de levures qui croissent sur divers matériaux sucrés ou fermentés et les adultes s'alimentent plutôt des fruits mûrs ou avariés, des végétaux, des champignons en décomposition ainsi que les liquides fermentés (vinaigre, etc.).

## Dommmages

Les drosophiles ne causent pas vraiment de dommage; il s'agit davantage d'une question de salubrité, puisqu'elles peuvent constituer une source de contamination des aliments.

## Détection et suivi

Il est facile de les voir voler à l'intérieur, souvent près de la nourriture. Le suivi peut se faire à l'aide d'un piège.

## Prévention

Il faut éliminer l'accès aux sources de nourriture et les sites potentiels de reproduction. Il faut également éviter de laisser, entre autres, des fruits à l'air libre.

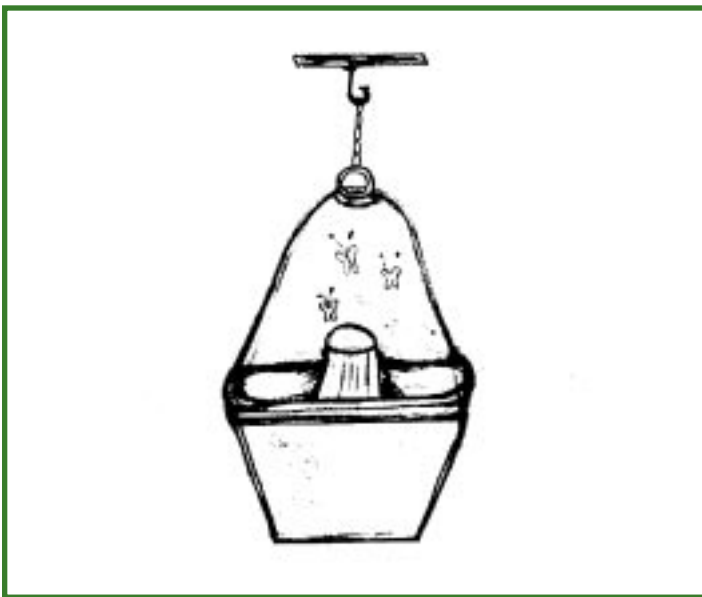
Un bon entretien des lieux est la clé d'un contrôle efficace.

- Passer régulièrement l'aspirateur sur les planchers.
- Bien rincer les contenants vides de lait, de jus ou de tout autre liquide sucré avant de les mettre au recyclage.
- Éponger soigneusement tout liquide renversé, même sous le réfrigérateur ou la cuisinière ou tout autre meuble.

- Éviter de laisser de la nourriture à découvert sur les comptoirs ou dans les armoires.
- Mettre un sac de plastique dans la poubelle et récurer cette dernière à fond régulièrement.
- Empêcher l'accès en installant des moustiquaires aux portes et aux fenêtres (souvent, les drosophiles se reproduisent dans les conteneurs à déchets situés à l'extérieur).

### Contrôle physique

Il est relativement facile de les piéger. Il existe des pièges commerciaux conçus pour capturer les drosophiles, où une solution sucrée est utilisée comme appât.



### Contrôle avec pesticides

Aucun pesticide n'est listé dans l'annexe II ou dans l'article 32 du Code de gestion sur les pesticides pour contrôler les drosophiles dans les services de garde et éducatifs.

La prévention et le contrôle physique sont suffisants pour éviter et résoudre les problèmes de présence de drosophiles l'intérieur de l'établissement.

### Lexiques

**Diptères** : Ordre d'insectes à métamorphoses complètes (œuf, larve, adulte), à deux ailes, dont la tête est munie de pièces buccales, en forme de trompe, servant à piquer et à sucer.

**Exuvie** : Enveloppe du corps d'un insecte rejetée au cours de la mue.

**Nymphe** : Dernier stade d'un insecte avant l'adulte; à ce stade, le développement des ailes et de l'appareil génital est incomplet.

**Pupe** : Stade larvaire en forme de tonnelet, particulier à certains diptères, comprenant la nymphe enfermée dans la dépouille durcie de la dernière exuvie larvaire non rejetée lors de la mue.

**Œil composé (ou œil à facettes)** : Œil constitué d'un ensemble de récepteurs sensibles à la lumière.

### Références

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTI-PARASITAIRE, *Feuillets de renseignement – Lutte efficace contre les pollénies*, Ottawa (Ontario), Santé Canada, mars 2003, <http://www.pmraarla.gc.ca/francais/consum/clusterflies-f.html>

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTI-PARASITAIRE, *Feuillets de renseignement – Lutte antiparasitaire intégrée et organismes nuisibles des habitations*, Ottawa (Ontario), Santé Canada, décembre 2001, <http://www.pmra-arla.gc.ca/francais/pdf/pnoteshhpests-f.pdf>

Wikipédia, L'encyclopédie libre, <http://fr.wikipedia.org>